

Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique
Ministère de la santé et de la prévention

**Arrêté du 3 novembre 2022 portant nomination du déontologue
du Comité économique des produits de santé mentionné
à l'article L. 162-17-3 du code de la sécurité sociale**

NOR : SPRS2230722A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1451-10 ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article L. 162-17-3,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Monsieur Sylvain HUMBERT, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé déontologue du Comité économique des produits de santé, en tant que personnalité extérieure, conformément à l'article R. 1451-10 du code de la santé publique.

Article 2

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la santé et de la prévention.

Fait le 3 novembre 2022.

Le ministre de l'économie, des finances et
de la souveraineté industrielle et numérique,
Bruno LE MAIRE

Le ministre de la santé
et de la prévention,
François BRAUN

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie,
des finances et de la souveraineté industrielle
et numérique, chargé des comptes publics,
Gabriel ATTAL